

Adresse de la société populaire de Saint-Mathieu (Haute-Vienne),
lors de la séance du 21 brumaire an III (11 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Saint-Mathieu (Haute-Vienne), lors de la séance du 21 brumaire an III (11 novembre 1794).
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 94;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18054_t1_0094_0000_3

Fichier pdf généré le 04/10/2019

v

[*La société populaire de Bréauté à la Convention nationale, s. d.*] (32)

Liberté, Égalité

Citoyens representans

Vous venés par votre adresse aux français de fixer l'opinion publique sur les attentats commis contre le peuple, les mangeurs d'hommes gorgés du sang de nos freres ne se seroient rasasiés que sur le dernier des humains; ils vouloient que nos fleuves rougis de leurs crimes portent au loin la terreur et que l'univers épouvanté frémissse de leurs forfaits, les tygres et les lions, Caligula et néron ne sont et ne furent en comparaison dans leurs especes que des apprentis en barbarie et en férocité!... quel frémissement ne saisit pas le coeur des français a l'aspect de tant d'atrocités!

Quoi! Le sang de nos Représentans a coulé, l'arche sainte qui renferme les droits de l'homme a été prophanée! et la terre ne s'est point entrouverte pour engloutir les conspirateurs, les assassins et les intrigans? frappés Représentans, frappés et que la foudre de votre justice soit aussi prompte que l'éclair du crime.

Votre voix s'est fait entendre, elle a inoculé dans nos coeurs cette energie républicaine qui garantit a jamais la liberté. Déja nous avons vomé de notre sein ces êtres gangrenés dont l'astuce hypocrite dont la perfidie atroce, et l'intrigue concentrée creusoient vos tombeaux a coté des notres, errants et vagabonds, la figure pâle et livide, ils fomentent encore la perte de la République dans des antres écartés, mais vains efforts, ils n'ont plus qu'un pas a faire, celui du crime a la mort.

Déja nous avons fait des sacrifices immenses pour le triomphe de la bonne cause, nous ne nous en rappelons que comme des jouissances bien douces à nos coeurs; mais c'est peu, nos bras vous sont offerts, parlés et bientôt nous purgeons le sol de la liberté des ennemis du genre humain.

Vive la République, vive la Convention.

Suivent 48 signatures.

w

[*La société populaire de Saint-Mathieu à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (33)

Législateurs

La société populaire du canton de St-Mathieu a entendu avec autant d'attendrissement que d'admiration la lecture de votre

sublime adresse du 18 de ce mois. Elle s'est félicitée de voir que ses principes ont toujours été et seront toujours les mêmes que les votres et elle a vivement applaudi à la sagesse, à la fermeté et au courage que vous opposés aux manoeuvres perfides des intrigants et des ambitieux; à la lecture des grandes maximes que renferme cette adresse ont succédés dans notre société les cris mille fois répétés de Vive la République, une et indivisible, vive la Convention, guerre éternelle aux factions et aux factieux, aux assassins du peuple, aux hypocrites, aux aristocrates, et à tous les tyrans du dehors et du dedans, oui Législateurs, l'amour et le respect des lois, la pratique des vertus républicaines, le règne de la justice et des moeurs, le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix, l'exclusion des gens suspects aux fonctions publiques est le cri unanime et le voeux constant d'une société qui ne connut jamais d'autres centres, d'autre point de ralliement que la Convention.

G. TRANIER, *président*,
LEFALLY, *secrétaire-greffier*.

x

[*La société populaire de Lillers à la Convention nationale, s. d.*] (34)

Représentans du peuple francais

Le génie tutélaire qui préside aux destinées de la République, vient encor de vous garantir des pièges qu'on multiplioit sur vos pas; vous avez redoublé d'énergie et par vos soins la terreur a été effacée du code d'une nation libre. Votre éloquante adresse au peuple français est devenu le signal de mort des vétérans du crime; et vous a conquis les coeurs de tous les vrais amis de la patrie.

Représentans, les sociétaires de la commune de Lillers, n'avoient pas besoin d'être ramenés au centre d'unité de la République; leurs voeux et leurs coeurs, ont toujours été dirigés vers la Convention nationale, leur unique point de ralliement et l'unique objet de leur amour, de leurs respects et de leur sollicitude. Le représentant du peuple Théophile Berlier, qui porte partout sous ses pas, la consolation et le bonheur, vous rendra surement compte des sensations qu'il a éprouvé lorsqu'il s'est rendu dans cette commune; il vous dira si nous aimons la Convention, si nous sommes des républicains et des freres.

Mais en recevant nos remercimens de votre éloquente adresse aux Français, recevez-les encore des sociétaires de Lillers pour la loi du 25^e vendémiaire qui defend toutes demandes, toute correspondance en nom collectif. Cette loi déjoue l'intrigue et attere tous les faux patriotes qui ont trop longtemps abusé de la bonté du peuple, qu'ils égaroient par leur éloquence men-

(32) C 326, pl. 1415, p. 14.

(33) C 326, pl. 1415, p. 25.

(34) C 326, pl. 1415, p. 22.